

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

GFI INFORMATIQUE

(Euronext Paris)

Par courrier du 19 juin 2008, la société UBS AG (CH - 8098, Zurich, Suisse) a déclaré avoir franchi en hausse, le 17 juin 2008, indirectement par l'intermédiaire de ses filiales, par suite d'une acquisition d'actions GFI INFORMATIQUE sur le marché, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société GFI INFORMATIQUE et détenir indirectement, 3 108 964 actions GFI INFORMATIQUE représentant autant de droits de vote, soit 5,73% du capital et des droits de vote de cette société (1), répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
UBS AG London Branch	2 483 759	4,57
UBS AG Switzerland	625 205	1,15
Total	3 108 964	5,73

(1) Sur la base d'un capital composé de 54 293 742 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.